

NUIT 2024 DU SPORT

15. EDITION

MAACH MAT, A PROBÉIER AUS!

08/06
2024

[NUITDUSPORT.LU](https://nuitdusport.lu)

**BROCHURE
D'INFORMATION**



IMPRESSUM

Edition et publication

Service national de la jeunesse,
Ministère des Sports

Layout

Cropmark

Photos

Standart
Hype Social Media Agency
SNJ et Communes

SOMMAIRE

01	IDÉE ET OBJECTIFS	04
02	AVANT L'ÉVÉNEMENT	
	1. LE RÔLE DU COORDINATEUR	
	2. LE RÔLE DES ORGANISATEURS	
	3. LES OBLIGATIONS ET DEVOIRS DES ORGANISATEURS	06
03	COMMUNICATION	
	1. LA COMMANDE DU MATÉRIEL DE COMMUNICATION	
	2. LE KIT DE COMMUNICATION	
	3. LA COMMUNICATION VIA LE SITE WEB	
	4. LA CAMPAGNE DE PROMOTION LOCALE	11
04	LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT	
	1. ASPECTS ORGANISATIONNELS	
	2. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES	14
05	APRÈS L'ÉVÉNEMENT	18
06	FAQ	
	ASSURANCES, AUTORISATIONS ET PHOTOS	20
07	ANNEXE	
	TIMELINE NUIT DU SPORT	22

IDÉE ET OBJECTIFS



Initiative du

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Service national de la jeunesse (SNJ)
Ministère des Sports

Groupe cible

Population générale (0 à 99 ans)

L'HISTOIRE DE LA NUIT DU SPORT EN QUELQUES LIGNES

2009 : 1ère édition
4 communes
400 participants

Évolution et extension permanente de l'initiative au fil des années

2019 : 31 communes 9000 participants

2020 et 2021 : édition annulée et « restreinte » (Covid-19)

2022: 43 communes 15000 participants

2023: 42 communes 18000 participants

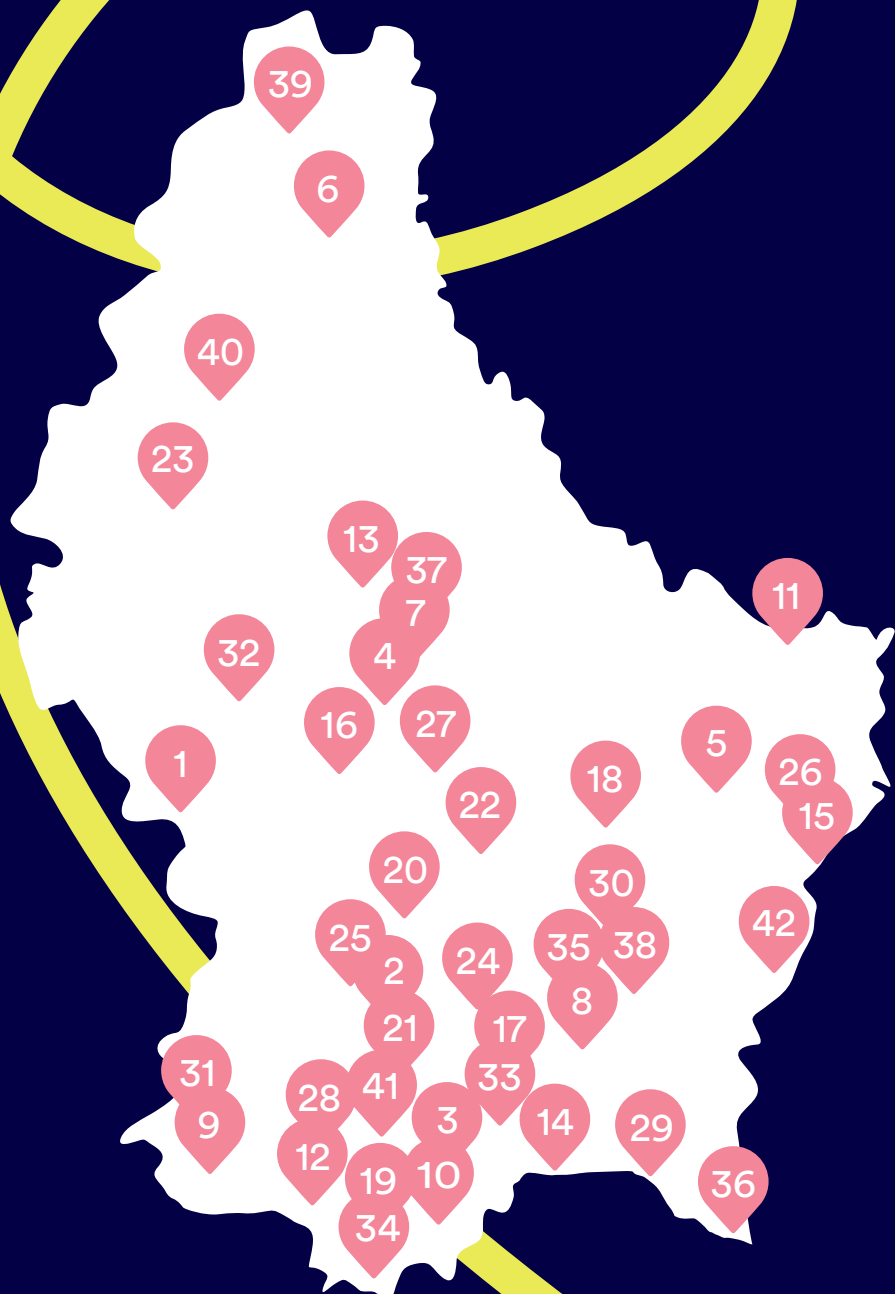
OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- * (Re)-donner goût et plaisir à l'activité physique et sportive, ainsi qu'à un mode de vie sain.
- * Faire découvrir des activités sportives peu usuelles, nouvelles ou adaptées à des besoins divers.
- * Fidéliser, le cas échéant, pour une pratique régulière dans une association de sport locale.
- * Offrir un cadre accueillant, sportif et festif à tous les citoyens, jeunes et moins jeunes quel que soit leur statut social, leur nationalité et leur prédisposition physique.
- * Favoriser l'échange et l'intégration entre groupes sociaux et entre générations.
- * Offrir aux associations sportives, maisons de jeunes et autres services communaux et régionaux une plateforme de visibilité et de promotion.



ÉDITION 2023

1. Beckerich
2. Bertrange
3. Bettembourg
4. Bissen
5. Biwer
6. Clervaux
7. Colmar-Berg
8. Contern
9. Differdange
10. Dudelange
11. Echternach
12. Esch-sur-Alzette
13. Feulen
14. Frisange
15. Grevenmacher
16. Helperknapp
17. Hesperange
18. Junglinster
19. Kayl
20. Kopstal
21. Leudelange
22. Lorentzweiler
23. Lultzhausen
24. Luxembourg
25. Mamer
26. Manternach
27. Mersch
28. Mondercange
29. Mondorf-les-Bains
30. Niederanven
31. Pétange
32. Préizerdaul
33. Roeser
34. Rumelange
35. Sandweiler
36. Schengen
37. Schieren
38. Schuttrange
39. Troisvierges
40. Wiltz
41. Wincrange
42. Wormeldange



AVANT L'ÉVÉNEMENT

COORDINATION NUIT DU SPORT

Service national de la jeunesse

Division Offres
pédagogiques:

« Sport Erliewen »

Tel: 247-86443

Ministère des Sports

Division du sport-loisir

Tel: 247-83426

Mail : info@nuitdusport.lu

La Nuit du Sport relève d'un double caractère : national et local. Au niveau national, le coordinateur assure un rôle de coordination et de support, tout au long de la phase de planification. Au niveau local, la commune assume le rôle d'organisateur de la manifestation. Elle a un certain nombre d'obligations et de devoirs, de même qu'un grand nombre de libertés quant à l'organisation de « leur » Nuit du Sport, ce qui fait l'attrait et l'originalité de l'action nationale de promotion sportive.

1. LE RÔLE DU COORDINATEUR

Conception et coordination

Soutien et conseil lors de la préparation et de l'élaboration du concept pour l'organisation de la Nuit du Sport au niveau communal :

- * 3 réunions d'information destinées aux communes et associations intéressées.
- * Au besoin : présentation du projet lors d'une séance d'information dans votre commune.
- * Conseil lors de la préparation du programme d'activités.

Promotion et publicité

Mise en œuvre de la campagne de promotion nationale :

- * Médias traditionnels (presse écrite, radio, etc.).
- * Médias digitaux (réseaux sociaux, presse et publicité en ligne, etc.).
- * Promotion via des sites partenaires
- * Site web officiel : www.nuitdusport.lu.

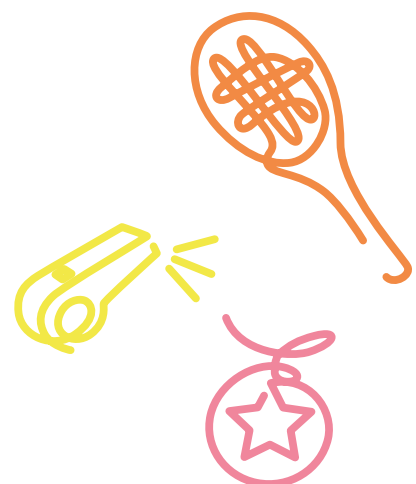
Fourniture d'outils pour la promotion locale :

- * Création de l'identité visuelle et mise à disposition d'un kit de communication (cf. point 3. Communication).

Mise à disposition de matériel

Pour toutes les communes qui participent à la Nuit du Sport:

- * Mise à disposition gratuite d'une sélection de différents matériaux de promotion de base (cf. point 3. Communication).
- * Mise à disposition gratuite de bracelets que les participants reçoivent à l'entrée pour le comptage des participants.



¹ Le formulaire est accessible sur le site web www.nuitdusport.lu, rubrique « INFO COMMUNES »

² Personne de contact pour les échanges avec le coordinateur. Il s'agit aussi de la personne qui aura le login pour le site web (un seul login par commune)

³ Les modalités et le fonctionnement du site web (tutoriel vidéo) seront transmises aux communes inscrites

2. LE RÔLE DES ORGANISATEURS

La commune qui décide de participer à l'initiative a les missions suivantes :

- * Inscription officielle au moyen du formulaire d'inscription en ligne¹.
 - * Désignation d'une personne de contact unique par commune².
 - * Mise en place d'un programme d'activités en collaboration avec les associations et clubs sportifs et dans le respect des objectifs généraux de la Nuit du Sport.
 - * Financement de la Nuit du Sport. Les frais liés à l'organisation de l'événement incombent à la commune en intégralité.
 - * Commandes du matériel de promotion via le webshop (cf. point 3. Communication).
 - * Mise en ligne du programme d'activités sur le site web³ dans les délais.
 - * Annonce et promotion de la Nuit du Sport au niveau local et régional, dans le respect de l'identité visuelle officielle (cf. point 3. Communication).
- * Organisation de l'événement.



3. LES OBLIGATIONS ET DEVOIRS DES ORGANISATEURS

- * Dans toutes les communes, la Nuit du Sport se déroule obligatoirement le jour de la date nationale, qui a été fixée par le coordinateur. Aucune exception à cette règle ne peut être faite.
- * L'horaire de la Nuit du Sport prévoit une plage fixe entre 18h00 et 20h30 pendant laquelle les activités « nocturnes » doivent se dérouler dans toutes les communes. En dehors de cette plage fixe, chaque commune organisatrice fixe ses heures de début et de clôture en fonction des spécificités de son programme d'activité.
- * Les activités sont gratuites et ne demandent pas de réservation préalable sauf pour certaines activités nécessitant un encadrement ou un matériel particulier (p.ex. VTT).
- * Toutes les activités sportives doivent être encadrées par des personnes qualifiées ou expérimentées.
- * Il est recommandé de rendre visible tous les encadrants des ateliers sportifs au moyen de t-shirts Nuit du Sport à commander par la commune (Webshop ou fournisseur, cf. point 3. Communication).
- * Pour toute activité où un aspect de sécurité est en jeu (activités dans le noir, en forêt, traversée routes, etc.), les encadrants doivent porter des vestes de sécurité.
- * Le programme d'activités est à établir par la commune en impliquant les clubs sportifs et associations locales et dans le respect des objectifs généraux de la Nuit du Sport. Le programme d'activités doit être mis en ligne par la commune dans les délais prévus (cf. Annexe : Timeline).
- * N'est pas admise à participer dans le cadre de cette action nationale de promotion sportive, toute association dont les activités ou pratiques sont contraires à la Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, ainsi que toute association qui représente ou propage des opinions contraires à ces valeurs.





KiammKlub
L'Esplanade

MAACH
MAT A
PROBÉIER
AUS!

lms
MULTISPORT

COMMUNICATION

En ce qui concerne la communication dans le cadre de la Nuit du sport, le principal défi consiste à planifier la campagne de promotion nationale, dirigée par le coordinateur, et les campagnes de promotion locales, dirigées par les communes, de manière à ce qu'elles apparaissent cohérentes et liées aux yeux du public. Pour y parvenir, une planification précise de la communication et une étroite collaboration entre le coordinateur et les communes sont indispensables.

Les points suivants résument les détails les plus importants concernant la communication :

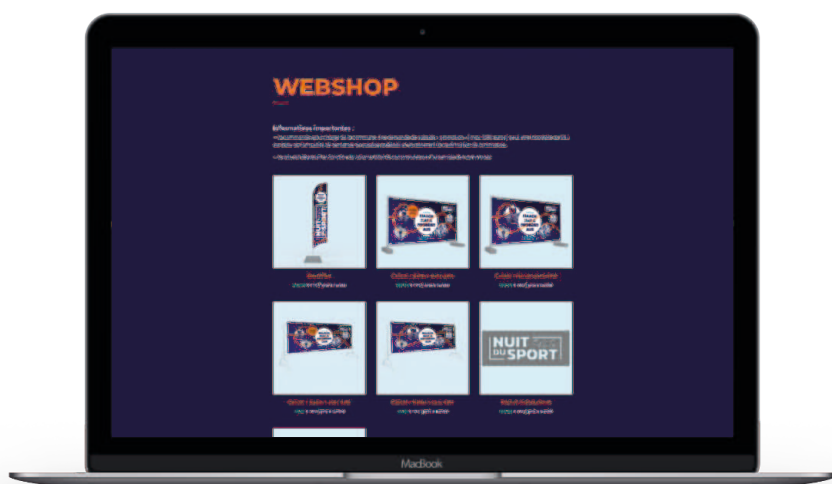
1. LE MATÉRIEL DE PROMOTION

Toutes les communes participantes reçoivent gratuitement une petite sélection de matériel de promotion de base qui peut varier selon le nombre de communes participantes et le budget disponible. Les formats et les quantités exacts de matériel mis à disposition seront communiqués à chaque commune participante après les inscriptions.

Nous recommandons toutefois aux communes de commander du matériel publicitaire supplémentaire afin de garantir une promotion efficace au niveau local. Pour cela, il existe deux possibilités :

- * La commune a recours à un fournisseur de son choix et commande son propre matériel de promotion. Pour ce faire, un kit de communication est mis à votre disposition par le coordinateur, comme expliqué au point 2.

- * Afin de faciliter la commande de matériel de promotion supplémentaire, nous avons mis en place un webshop qui permet de commander du matériel à des prix pré-négociés. Cette offre peut être utilisée par toutes les communes, mais elle n'est pas obligatoire. Les commandes peuvent être passées jusqu'au **19 avril 2024** au plus tard. Un lien d'accès pour le webshop sera transmis aux communes après l'inscription.



2. LE KIT DE COMMUNICATION

Un kit de communication sera mis à disposition aux communes qui comprendra tous les éléments nécessaires permettant de créer du matériel promotionnel supplémentaire (p. ex. d'autres formats) avec un fournisseur de leur choix.

Le kit de communication sera transmis aux communes inscrites après l'inscription sous forme de Dropbox.



3. LA COMMUNICATION VIA LE SITE WEB

Après l'inscription, chaque commune reçoit un login qui lui permet de se connecter à un espace personnel sur notre site web www.nuitdusport.lu. Attention, ce login ne fonctionne qu'avec une seule adresse mail par commune. Si plusieurs personnes souhaitent y accéder, il faut donc partager un login entre plusieurs personnes.

Dans cet espace personnel, chaque commune a la possibilité d'introduire le programme individuel de sa Nuit du Sport, afin que celui-ci soit visible pour le public. Une vidéo tutoriel a été préparée pour expliquer en détail le fonctionnement du site.

À partir de fin mars, la campagne de promotion nationale mettra davantage l'accent sur les programmes d'activités locaux. C'est pourquoi il est important que le programme définitif soit en ligne avant la date limite communiquée. (cf Timeline)



4. LA CAMPAGNE DE PROMOTION LOCALE



Pour communiquer de manière efficace, il est important que les communes utilisent de manière optimale le matériel de promotion. Pour ce faire, nous avons préparé 9 recommandations simples pour votre campagne locale :

- 1) Accrochez des calicots au format « Heras » sur et autour du site de l'événement pour attirer l'attention même avant le jour de la manifestation.
- 2) Affichez des calicots au format « Nadar » sur les routes très fréquentées pour attirer l'attention des piétons et des automobilistes sur votre événement.



- 3) Profitez du fait qu'en tant que commune, vous avez facilement accès à un certain nombre de bâtiments publics bien fréquentés (écoles, crèches, maisons relais, centres sportifs, centres culturels, bibliothèques, etc.) pour diffuser des dépliants et des affiches. Vous trouverez tous les visuels nécessaires dans le kit de communication, les coûts d'impression étant toutefois à la charge de la commune.
- 4) Suivez les canaux de médias sociaux de la Nuit du sport et partagez régulièrement les contenus officiels (p. ex. « Save the date ») comme les posts et les stories sur les pages officielles de la commune.
- 5) Créez vos propres posts et stories sur vos canaux de médias sociaux en profitant des contenus que nous mettons à disposition dans le kit de communication. N'oubliez pas d'utiliser les hashtags officiels pour toutes les publications dans le contexte de la Nuit du Sport.
- 6) Invitez les clubs participants à vous aider à promouvoir l'événement en transmettant des e-mails, en partageant des posts sur les réseaux sociaux et en distribuant des flyers.
- 7) Faites une annonce dans le bulletin communal.
- 8) Faites une publication sur le site web de votre commune et enregistrez la manifestation dans le calendrier digital du site.
- 9) Comme chaque année, nous créons un événement sur Facebook pour la Nuit du Sport 2024. Nous vous recommandons de ne pas créer d'événements locaux sur Facebook. Toute communication concernant les programmes détaillés locaux se fait via le site www.nuitdusport.lu comme décrit au point 3. Si la commune crée tout de même un événement local, celui-ci doit être clairement identifié avec le nom de la commune (p.ex. Nuit du Sport 2024 - Commune X).

LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT

1. ASPECTS ORGANISATIONNELS

Les inscriptions sont gérées sur place, par la commune organisatrice. A l'accueil chaque participant reçoit un bracelet en Tyvek (= bracelet d'entrée). Ceci facilitera le comptage du nombre total de participants à communiquer au coordinateur au moment de la clôture de la Nuit du Sport.

Choisir de préférence un lieu central regroupant plusieurs infrastructures sportives. Assurer une proximité des infrastructures ou un bon accès aux transports publics.

Prévoir un plan et des indications de signalisation sur le site pour guider au mieux les visiteurs.

Donner à l'événement un caractère festif :

- * Des stands de boissons et d'alimentation.
- * Une sonorisation pour diffuser de la musique de fond et/ou concerts.
- * Un modérateur qui motive et guide le public tout au long de la soirée.
- * Prévoir des animations.

La vente de boissons alcoolisées est autorisée aux personnes âgées d'au moins 16 ans. Cependant, il est obligatoire d'offrir aussi des alternatives non-alcoolisées aux visiteurs.

Réduisez les impacts négatifs sur l'environnement en optant pour la formule « Green Events ». La plateforme www.greenevents.lu offre des renseignements et des accompagnements individuels.



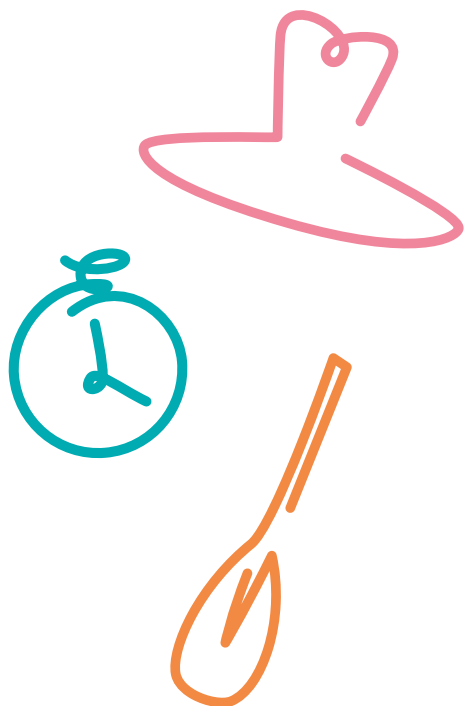




CONSEIL EN MATIÈRE DE SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

La Division du sport-loisir du Ministère des Sports, spolo@sp.etat.lu, T. 247-834 26

Les fédérations sportives agréées au Luxembourg à consulter sur : <http://teamletzebuerg.lu/cosl/federations/annuaire/>



2. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES

D'une manière générale, les communes organisatrices veilleront à composer un programme proposant des activités adaptées à toute catégorie d'âge (de la petite enfance jusqu'à l'âge senior) et à toute condition physique, ainsi qu'une offre culinaire saine et équilibrée. Les listes ci-dessous sont non-exhaustives et reprennent que des exemples.

Activités sportives tendances

Activités de bien-être

- * Pilates
- * Sophrologie
- * Stretching
- * Yoga

Activités cardio-training et HIIT (high-intensity interval training)

- * Body Combat
- * Body Shape
- * CrossFit
- * Functional Training
- * Tabata
- * Spinning
- * Zumba

Activités de plein air et aquatiques

- * Canoë et Kayak
- * Escalade
- * Marche nordique
- * Slackline
- * Stand Up Paddle
- * Tir à l'arc

Disciplines sportives récentes et variantes de disciplines sportives « classiques »

- * Disc Golf
- * Kin Ball
- * Padel
- * Pickleball
- * Pole Dance
- * Speedminton
- * Street Racket
- * Tchoukball
- * Teqball
- * Ultimate Frisbee
- * Spikeball

ACTIVITÉS « URBAINES »

Service national de la jeunesse
lultzhausen@snj.lu

ACTIVITÉS INCLUSIVES

Luxembourg Paralympic Committee (LPC)

info@paralympics.lu, T. 26 98 28 28

Special Olympics

info@specialolympics.lu, T. 40 77 22

ACTIVITÉS POUR SENIORS

GERO – Kompetenzzentrum für den Alter

www.gero.lu, info@gero.lu, T. 36 04 78-44

Clubs Seniors

Pour rechercher un Club Senior à proximité de votre commune, consultez la « Carte Clubs Seniors » sur www.luxsenior.lu.

CONSEIL EN MATIÈRE DE L'ALIMENTATION

Bureau de coordination GIMB (Ministère de la Santé) Mme Anne MARX, gimb@ms.etat.lu

Consultez les recommandations et publications GIMB sur www.gimb.public.lu.



Activités de sports urbains

- * Acrobatie et Jonglage
- * Calisthenics
- * Capoeira
- * Freestyle Football
- * Hip-Hop/Breakdance
- * Parkour
- * Skate-/Longboard
- * Urban Golf

Activités sportives inclusives accessibles aux personnes en situation de handicap

- * Basketball en fauteuil roulant
- * Boccia
- * Danse en fauteuil roulant
- * Goal Ball
- * Handbike
- * Para Badminton
- * Para tir

Activités sportives adaptées aux seniors

- * BrainGym
- * Danse pour seniors
- * Exercices d'équilibre
- * Pétanque

Offre culinaire saine et équilibrée

- * Compléter l'offre traditionnelle par des alternatives saines et équilibrées (fruits, légumes, smoothies, dips avec légumes, salades, potages).
- * Privilégier des plats sains et équilibrés (p. ex : poissons grillés, filets de poulets marinés, plats végétariens) à l'offre traditionnelle « Grillfest ».
- * Offrir des produits régionaux et de saison p. ex de la production locale d'agriculteurs et/ou entreprises locales (p. ex : Äppelviz, Gromperen vum Bauer, fruits et légumes).
- * Privilégier l'eau aux softs-drinks et boissons alcooliques.

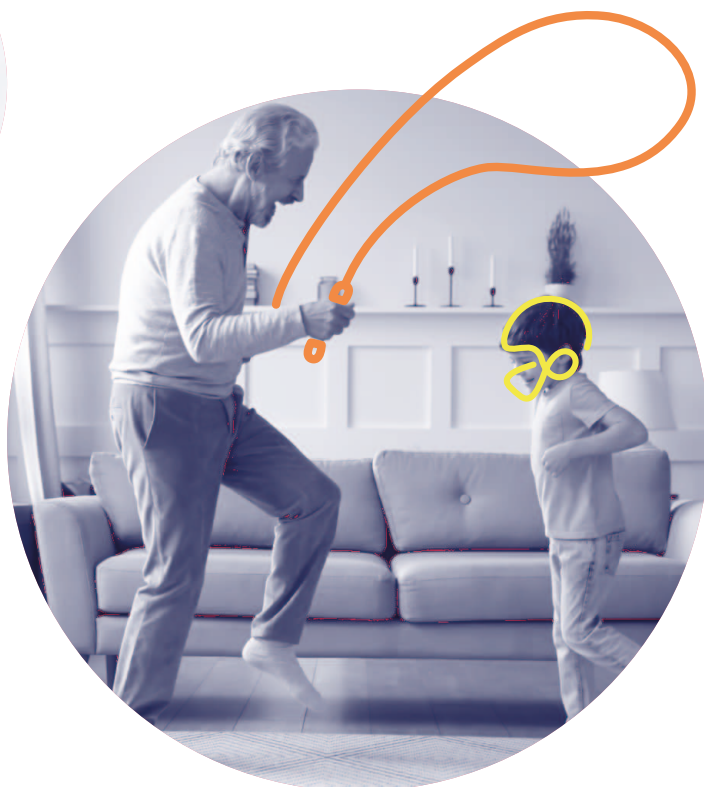
Activités sportives et culinaires assurées par des associations/institutions communales et régionales à vocation non sportive

- * Sapeurs-pompiers (tour infernale - empiler des caissons de boissons).
- * Scouts (jeux, restauration).
- * Maisons des jeunes (porte ouverte, activités, restauration, bar à jus, etc.).
- * Police Grand-Ducale (sécurité routière vélos, etc.).
- * Ecoles, lycées, associations des parents d'élèves, clubs des jeunes.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

Les devoirs de la commune organisatrice après la Nuit du Sport sont :

- * La communication du nombre de participants au coordinateur le soir même de l'événement par email à : info@nuitdusport.lu
- * Le stockage du matériel. Il est préférable de commander du matériel de promotion qui ne comporte pas de date de l'édition et qui pourra être réutilisé d'année en année.
- * Participation au questionnaire de bilan.
- * Envoi de photos au coordinateur (facultatif).
- * En cas d'accident, faire une déclaration d'accident et prévenir le coordinateur.





FAQ : ASSURANCES, AUTORISATIONS ET PHOTOS

ASSURANCES

Il est à noter que l'assurance maladie individuelle des participants (ou des parents, pour les personnes encore assurées par ce biais comme p.ex. les élèves et étudiants) continue à couvrir les blessures lors des activités de loisirs. Ceci est le cas pour la majorité des personnes.

Il existe pourtant des exceptions de personnes qui ne sont pas assurées puisqu'ils ne sont ni étudiant ni dans la vie professionnelle. Ceci peut notamment être le cas pour des jeunes élèves ou étudiants qui ne sont pas assurés par le biais de leurs parents. Au cas d'un accident d'un jeune qui se trouve dans une situation pareille, le jeune en question (ou ses parents, s'il s'agit d'un mineur) doivent remplir un formulaire de déclaration d'accident. Ce dernier est à remettre au coordinateur. Le coordinateur évaluera alors comment il peut soutenir au mieux ce jeune.

Les demandeurs de protection internationale reçoivent un numéro de matricule dès leur inscription auprès du ONA (Office national de l'accueil).

Après trois mois ils seront affiliés auprès de la CNS qui les couvre en cas de maladie ou de blessure. Pendant les trois mois entre inscription et affiliation, l'ONA prend en charge les frais médicaux.

La commune est responsable de la contraction des assurances nécessaires dans le cadre de l'organisation de la Nuit du Sport. Dans ce contexte précis les communes sont invitées à contracter une assurance responsabilité civile événementielle afin de couvrir toutes les éventualités au cas où la responsabilité de l'organisateur venait à être engagée. Cette assurance de l'organisateur couvre la responsabilité civile de toutes les personnes qui aident à organiser l'événement (bénévoles, membres des associations, etc.). Il peut être également indiqué de couvrir la responsabilité civile et les dommages corporels des personnes qui participent à cet événement.

Au cas où un participant cause un dommage (corporel ou matériel) à un autre participant, c'est sa propre responsabilité civile qui entre en ligne de compte et non celle de la commune.





En cas d'accident, une déclaration d'accident est à faire par la commune : <https://guichet.public.lu/fr/citoyens/sante-social/accident-maladie/risques-assures/declaration-accident-scolaire.html> et le coordinateur doit être averti.

AUTORISATIONS

En tant qu'organisateur de l'événement, il relève de la responsabilité de la commune à veiller à la demande des autorisations nécessaires pour l'exécution d'une manifestation festive et sportive.

Une demande doit nécessairement être faite pour :

- * La permission de voirie
- * L'autorisation dans le cas d'une organisation d'une course en forêt

L'ensemble des autorisations en cas d'organisation est repris sous le lien suivant : <https://guichet.public.lu/fr/citoyens/loisirs-benevolat/milieu-associatif/organisation-manifestation.html>

PHOTOS

La prise de photos est soumise au respect des dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Des informations plus détaillées en relation avec le RGPD peuvent être consultées dans le « guide pratique pour le monde associatif » (<https://cnpd.public.lu/fr/dossiers-thematiques/associations/guide-monde-associatif.html>) édité par la Commission nationale sur la Protection des Données.



ANNEXE

TIMELINE NUIT DU SPORT

NOVEMBRE 2023

CAMPAGNE D'INFORMATION

- * 3 réunions d'information
- * Diffusion de la brochure d'information
- * Ouverture des inscriptions (via site web)

DÉCEMBRE 2023 - MARS 2024

INSCRIPTIONS

- * Au niveau des communes
 - 1) Décision par rapport à la participation
 - 2) Mobilisation des clubs sportifs
- * Au niveau du coordinateur
 - 1) Recherche de nouvelles communes
 - 2) Informations et conseil aux communes

8 MARS 2024

DÉLAI D'INSCRIPTION

- * Date limite pour l'inscription officielle

A PARTIR DU 8 MARS 2024

PRÉPARATIFS

- * Au niveau des communes
 - 1) Demande de devis pour le matériel de promotion ou commande via le webshop (cf. point 3.Communication)
 - 2) Préparation de l'événement en collaboration avec les clubs sportifs
 - 3) Établissement d'un programme d'activités
- * Au niveau du coordinateur
 - 1) Mise à disposition de l'affiche générale et du kit de communication
 - 2) Mise à disposition d'un login commune pour le site web

19 AVRIL 2024

AVRIL - JUIN 2024

8 JUIN 2024

JUIN 2024

DÉLAIS PROGRAMME ET COMMANDE WEBSHOP

* Au niveau des communes

- 1) Date limite pour la mise en ligne du programme d'activités sur www.nuitdusport.lu
- 2) Date limite pour la commande du matériel de promotion via le webshop (cf. point 3.Communication)

PRÉPARATIFS

* Au niveau des communes

- 1) Finalisation du programme d'activités
- 2) Animations
- 3) Catering
- 4) Logistique
- 5) Demande d'autorisations
- 6) Promotion locale de l'événement

* Au niveau du coordinateur

- 1) Campagne de promotion nationale via médias traditionnels et digitaux

NUIT DU SPORT

* Date nationale de l'événement

- * Communication du nombre de participants au coordinateur le soir même
→ communiqué de presse

BILAN



